



////////////////

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2016



SOMMAIRE



2016 EN BREF	06
---------------------------	-----------

UNE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION, UN TERRITOIRE, UNE INSTITUTION	10
---	-----------

- La Communauté d'agglomération et ses communes membres
- Les compétences communautaires
- Les instances communautaires
- Le Conseil communautaire
- Le Projet de territoire
- Le Conseil de développement

UNE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION INNOVANTE, CRÉATIVE ET ATTRACTIVE	19
---	-----------

- Attirer de nouvelles entreprises
- Stimuler et accompagner l'entrepreneuriat
- Agir pour l'emploi soutenir l'innovation

UNE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION EN MOUVEMENT	26
--	-----------

- Accompagner l'arrivée de réseaux de transports structurants
- Optimiser le réseau de bus interurbains
- Développer l'intermodalité
- Améliorer la desserte routière

3

UNE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DURABLE	31
---	-----------

- Des projets urbains ciblés
- Offrir un habitat adapté
- Préserver les espaces naturels et agricoles
- Vers une transition énergétique et écologique

UNE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU VIVRE ENSEMBLE	37
---	-----------

- Favoriser la solidarité
- Partager à travers le sport et la culture
- Rénover et construire de nouveaux équipements

UNE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION EXEMPLAIRE	42
--	-----------

- Finances
- Ressources humaines
- Communication
- Solidarité intercommunale

2016 EN BREF



7 JANVIER

1^{ER} CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay s'est rassemblé pour la première fois, le 7 janvier. Paris-Saclay est la première communauté d'agglomération d'Île-de-France, issue de la loi MAPTAM, à avoir mis en place sa gouvernance.



4

9 ET 10 AVRIL

RANDO' DURABLES

La 7^e édition des Rando'Durables s'est déroulée les 9 et 10 avril. L'occasion pour le public, venu nombreux, de découvrir toute la biodiversité du plateau de Saclay et de ses vallées en participant à des randonnées thématiques. Sur le village d'animations, activités et ateliers étaient proposés pour petits et grands.



7 JUIN

1^{RE} PIERRE DU CRD

La pose symbolique de la 1^{re} pierre du Conservatoire à Rayonnement Départemental de la Vallée de Chevreuse (CRD) s'est déroulée le 7 juin, à Orsay. D'une surface de 3 000 m², le nouveau bâtiment regroupera l'essentiel des activités musicales, théâtrales et chorégraphiques du conservatoire, soit plus d'un millier d'élèves.



12 JUIN

TOUR PARIS-SACLAY

727 vététistes ont participé au Tour Paris-Saclay, le 12 juin, au départ de Gif-sur-Yvette, où des parcours de 12 à 80 km étaient proposés. Une centaine de bénévoles de l'OCGIF VTT s'est mobilisée pour organiser les parcours proposés aux participants.



5 JUILLET

1^{RE} ÉDITION DE PARIS-SACLAY CONNEXION

Organisée par la Communauté d'agglomération, avec l'Université Paris-Saclay et l'Établissement Public d'Aménagement Paris-Saclay, la 1^{re} édition de Paris-Saclay Connexion s'est déroulée le 5 juillet, au centre de recherche EDF Lab Paris-Saclay, à Palaiseau. Conférence "open innovation", table-ronde financement, rencontre avec des donneurs d'ordre... Près de 300 rendez-vous BtoB ont été organisés pour "booster" les projets et offrir des opportunités aux jeunes entreprises innovantes du territoire.

5

5 JUILLET

SIGNATURE DU CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Le contrat de développement territorial (CDT) "Paris-Saclay Territoire Sud" recense l'ensemble des projets à engager durant les quinze prochaines années pour accompagner l'émergence d'un cluster économique et scientifique de rang mondial. Logement, transports, équipements, environnement et cadre de vie, le CDT "Paris-Saclay Territoire Sud" compte plus de 200 pages pour 50 fiches projets.

De gauche à droite : Michel Bourmat, Président de la Communauté Paris-Saclay et Maire de Gif-sur-Yvette ; Jean-François CARENCO, Préfet de la Région Île-de-France ; François DUROVRAY Président du Conseil départemental de l'Essonne





3 ET 4 SEPTEMBRE

LAN PARTY

Les passionnés de jeux vidéo se sont retrouvés tout au long du week-end des 3 et 4 septembre, à Villebon-sur-Yvette pour un grand tournoi en réseau local. Cette compétition en ligne, organisée par l'association locale GIV en partenariat avec la Communauté d'agglomération Paris-Saclay, a regroupé une centaine de joueurs sur place et plus de 10 000 connectés en direct qui se sont affrontés par écrans interposés, sur « Counter strike ».

17 SEPTEMBRE

INAUGURATION DU THÉÂTRE DE LA PASSERELLE

Le Théâtre de la Passerelle a été inauguré le 17 septembre, à Palaiseau. Cette ancienne salle des fêtes a été rénovée et transformée en une véritable salle de spectacles devant un public conquis.



6



2 OCTOBRE

CONCERT VENTS D'AUTOMNE

Dimanche 2 octobre à la salle Boris-Vian des Ulis, sous la direction de Marie Fauqueur, plus de 140 instrumentistes à vent du territoire, élèves des conservatoires intercommunaux et amateurs se sont retrouvés autour de la même passion : jouer ensemble. Après plusieurs répétitions en juillet et septembre, ce grand orchestre, composé de bois, cuivres, accordéons et percussions, s'est produit devant un public conquis.



11 OCTOBRE

INAUGURATION DE L'EXPRESS 91.06

Le prolongement en site propre de la ligne Express 91.06 d'École polytechnique au Christ de Saclay a été inauguré le 11 octobre à l'arrêt Campus, en présence notamment de Valérie Pécresse, Présidente du Conseil régional d'Île-de-France et du STIF.

**8 AU 16 OCTOBRE**

FÊTE DE LA SCIENCE

La Communauté d'agglomération a participé et apporté son soutien aux initiatives des villes, des associations et des établissements de recherche. Exploration de l'univers, construction de robots ou d'éoliennes, village des sciences, rencontre avec les chercheurs, visite des laboratoires... Une quarantaine de rendez-vous était au programme de cette édition 2016.

20 OCTOBRE

INSTALLATION DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Le Conseil de développement de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay s'est réuni pour la première fois, le 20 octobre, au siège de la Communauté d'agglomération. Composé de membres bénévoles, il rassemble environ 85 acteurs de la société civile qui sont étroitement associés aux projets d'avenir de l'agglomération.

**16 NOVEMBRE**

PROJET DE TERRITOIRE ET PACTE FINANCIER

Le 16 novembre, le Conseil communautaire a adopté son *Projet de territoire 2016-2026* ainsi que son *pacte financier et fiscal de solidarité* qui définit les liens financiers et fiscaux entre les communes et l'agglomération.

DU 30 NOVEMBRE AU 2 DÉCEMBRE

L'AGGLOMÉRATION DÉVOILE SES ATOUTS AU SIMI

Du 30 novembre au 2 décembre, l'agglomération a tenu un stand au Salon de l'immobilier d'entreprise (SIMI), à Paris. Présente aux côtés de l'Établissement public d'aménagement Paris-Saclay et des Communautés d'agglomération Saint-Quentin-en-Yvelines et Versailles Grand Parc, l'agglomération a fait valoir son dynamisme économique, avec l'objectif d'attirer de nouvelles entreprises et investisseurs.

UNE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION, UN TERRITOIRE, UNE INSTITUTION



La Communauté d'agglomération Paris-Saclay est, institutionnellement, née le 1^{er} janvier 2016, dans le cadre de la réforme de l'organisation territoriale de la Région Île-de-France, impulsée par la loi MAPTAM. La Communauté Paris-Saclay réunit les anciennes Communautés d'agglomération d'Europ'Essonne (CAEE) et du Plateau de Saclay (CAPS) et les communes de Verrières-le-Buisson et de Wissous.

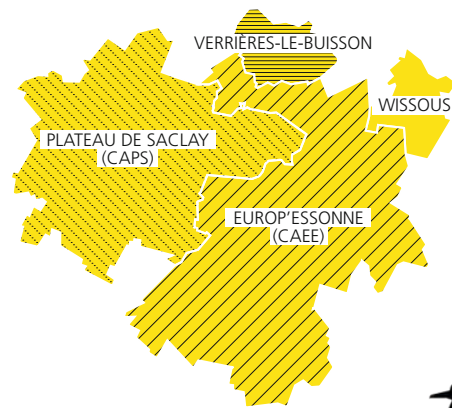
PÔLE MAJEUR DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

8

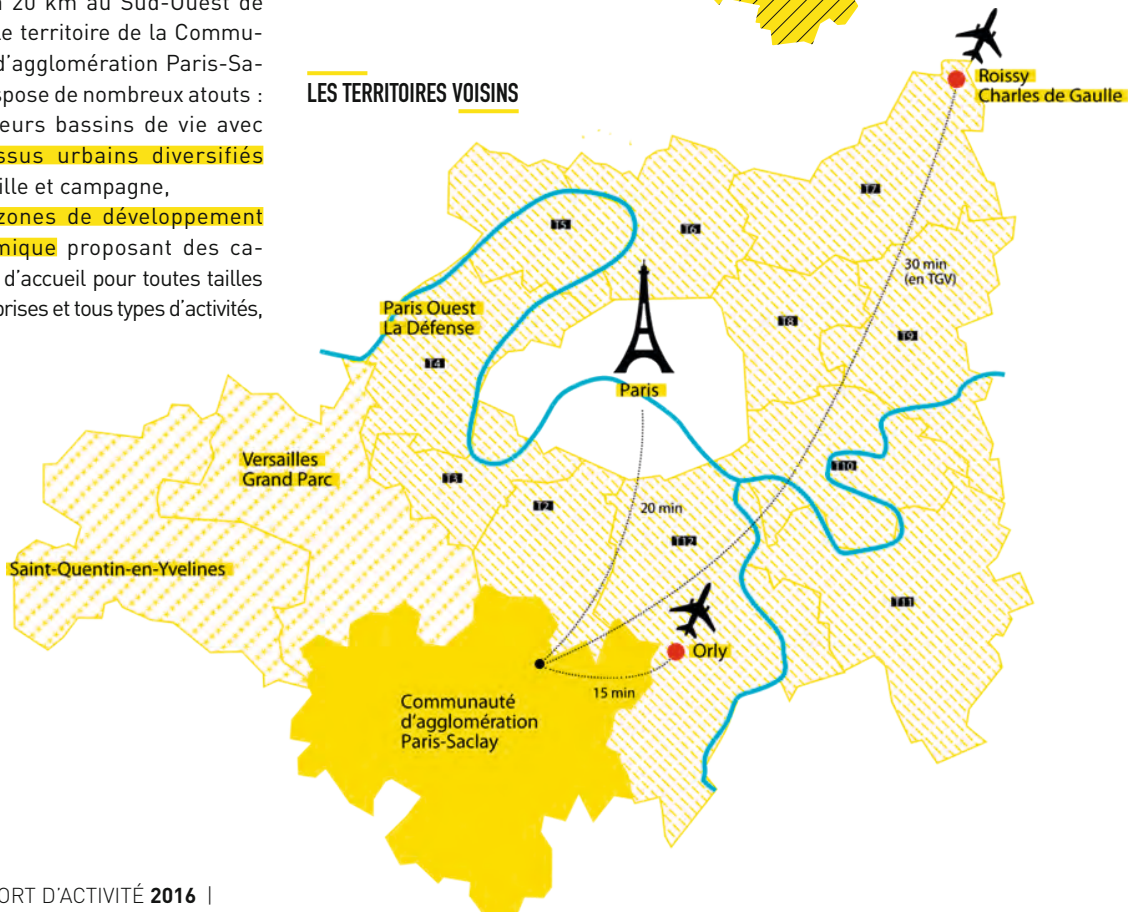
Situé à 20 km au Sud-Ouest de Paris, le territoire de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay dispose de nombreux atouts :

- plusieurs bassins de vie avec des **tissus urbains diversifiés** entre ville et campagne,
- des **zones de développement économique** proposant des capacités d'accueil pour toutes tailles d'entreprises et tous types d'activités,

LES PÉRIMÈTRES FUSIONNÉS



LES TERRITOIRES VOISINS

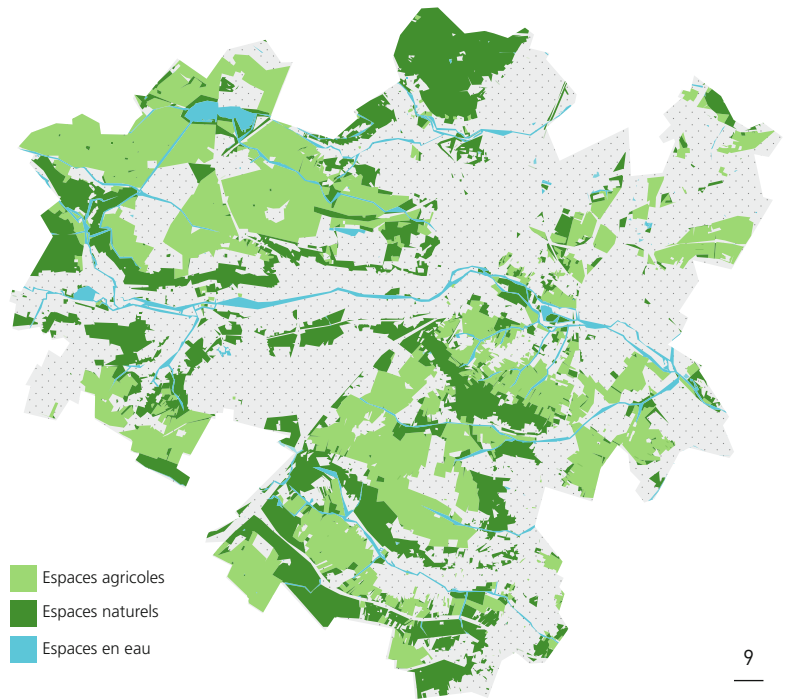


- une **desserte** routière, aéroportuaire, ferroviaire et en transports en commun,
- un potentiel de **recherche et d'innovation** avec la présence d'écoles et d'organismes de recherche,
- de vastes **espaces agricoles et naturels** contribuant à une qualité de vie agréable,
- de nombreux **équipements culturels et sportifs** répondant aux besoins des habitants.

La position charnière du territoire, à cheval entre la zone urbaine sud-parisienne et les espaces agricoles du Hurepoix lui confère un caractère rural et péri-urbain.

Les espaces urbanisés représentent 39% de la surface totale du territoire, tandis que les espaces naturels ouverts et semi-ouverts en représentent 61%. ●

LES ESPACES NATURELS



UN TERRITOIRE CONTRASTÉ, DIVERSIFIÉ ET ÉQUILBRÉ



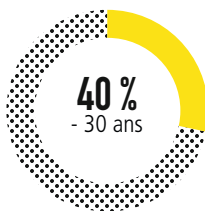
LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ET SES COMMUNES MEMBRES



313 771
habitants

Le territoire dispose d'une grande diversité de communes, dont la population varie de 716 à 49 071 habitants. Parmi les 27 communes qui composent l'agglomération, 16 comptent moins de 10 000 habitants, 5 entre 10 000 et 20 000 et 6 dépassent les 20 000 habitants.

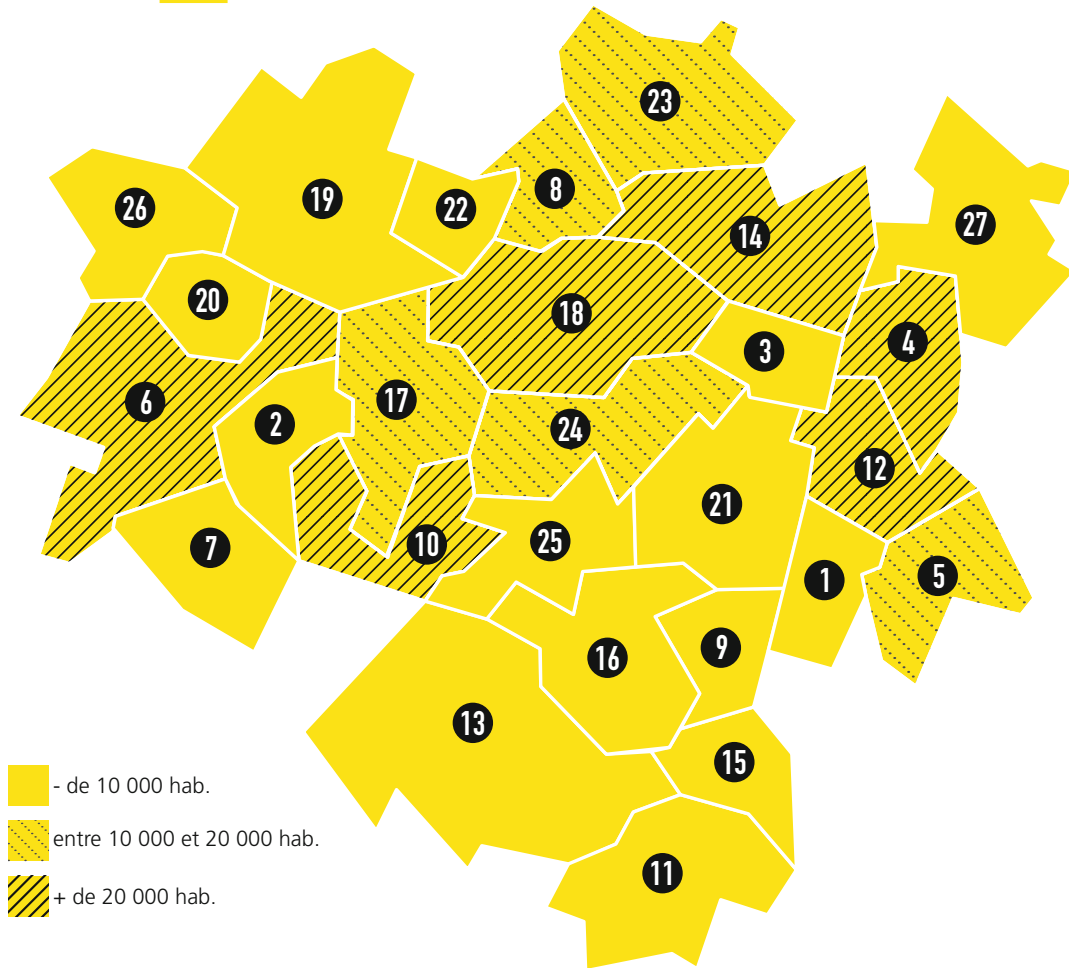
(Source INSEE, population totale, recensement 2014)



10



LES COMMUNES MEMBRES



- ❶ Ballainvilliers • 4 218 hab.
- ❷ Bures-sur-Yvette • 9 905 hab.
- ❸ Champlan • 2 734 hab.
- ❹ Chilly-Mazarin • 20 200 hab.
- ❺ Épinay-sur-Orge • 10 886 hab.
- ❻ Gif-sur-Yvette • 21 842 hab.
- ❼ Gometz-le-Châtel • 2 618 hab.
- ❽ Igny • 10 464 hab.
- ❾ La Ville du Bois • 7 367 hab.
- ❿ Les Ulis • 24 711 hab.
- ⓫ Linas • 6 840 hab.

- ⓬ Longjumeau • 21 989 hab.
- ⓭ Marcoussis • 8 305 hab.
- ⓮ Massy • 49 071 hab.
- ⓯ Montlhéry • 7 777 hab.
- ⓰ Nozay • 4 877 hab.
- ⓱ Orsay • 16 718 hab.
- ⓲ Palaiseau • 33 318 hab.
- ⓳ Saclay • 3 924 hab.
- ⓴ Saint-Aubin • 716 hab.
- ⓵ Saulx-les-Chartreux • 5 229 hab.
- ⓶ Vauhallan • 1 982 hab.

- ⓷ Verrières-le-Buisson • 16 127 hab.
- ⓸ Villebon-sur-Yvette • 10 585 hab.
- ⓹ Villejust • 2 308 hab.
- ⓺ Villiers-le-Bâcle • 1 257 hab.
- ⓻ Wissous • 7 803 hab.

[Source INSEE, population totale, recensement 2014]

LES COMPÉTENCES COMMUNAUTAIRES

La Communauté d'agglomération dispose de compétences obligatoires et de compétences optionnelles définies par la loi. Elle détient également des compétences supplémentaires transférées par certaines communes. Jusqu'à l'entrée en vigueur de ses nouveaux statuts prévue au 1^{er} janvier 2018, ses compétences sont celles exercées, avant la fusion, par les deux anciennes communautés d'agglomération.

Compétences obligatoires

- Développement économique
- Aménagement de l'espace communautaire
- Équilibre social de l'habitat
- Politique de la ville
- Accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

Compétences optionnelles

- Voiries et parcs de stationnement d'intérêt communautaire
- Eau potable
- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
- Construction, aménagement, entretien et gestion des équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Action sociale d'intérêt communautaire

Compétences supplémentaires

- Travaux hydrauliques
- Maîtrise foncière en vue de l'exercice des compétences de la communauté concernant les opérations définies par le conseil communautaire
- Actions et opérations d'aménagement en vue de l'exercice des compétences de la communauté
- Politique et mise en œuvre d'infrastructures de communications électroniques et d'aménagement du territoire
- Énergie
- Actions culturelles, sportives et scientifiques.

12



01



02



03



01 Gare routière de Massy-Palaiseau

02 Centre aquatique intercommunal "La Vague" à Palaiseau

03 Centre de recherche Nokia à Nozay

LES INSTANCES COMMUNAUTAIRES

La Communauté d'agglomération Paris-Saclay est l'un des premiers Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), en Île-de-France, à mettre en place sa gouvernance lors du 1^{er} Conseil communautaire du 7 janvier 2016.

Le **Conseil communautaire** est composé de 78 Conseillers communautaires. Chacune des 27 communes de l'agglomération dispose d'au moins un siège au sein du Conseil communautaire. Organe décisionnel, il vote le budget et décide des actions et projets à engager dans le cadre des compétences de la Communauté d'agglomération. 9 séances ont eu lieu durant l'année 2016.

Le **Bureau communautaire** réunit 27 membres, dont le Président, représentant chacune des communes. Chaque membre est responsable d'une délégation spécifique. Composé principalement des maires, c'est l'organe de préparation des décisions majeures qu'engage l'agglomération. Il s'est réuni à 17 occasions durant l'année.

Les Conseillers communautaires ont participé au travail des 7 **Commissions**, auxquelles peuvent participer des élus municipaux.

- **Commission 1** : Aménagement et attractivité territoriale / PLH et Logement / Gens du voyage / Numérique / Urbanisme
- **Commission 2** : Développement économique / ZAE/ Recherche / Innovation / Emploi / Insertion
- **Commission 3** : Développement durable / Transition énergétique / Hydraulique / Agriculture / Protection de l'environnement
- **Commission 4** : Finances / Schéma de mutualisation / Ressources Humaines / Services aux petites Communes
- **Commission 5** : Politique de la Ville / Santé / Affaires sociales
- **Commission 6** : Culture / Sport / Communication / Tourisme et Patrimoine
- **Commission 7** : Mobilité / Bâtiments / Voiries / Collecte et traitement des déchets

Les commissions interviennent en amont du Bureau communautaire. Chargées d'instruire les projets et les affaires relevant de leur compétence, elles

rendent un avis consultatif. 53 réunions se sont tenues durant l'année.

Pour construire les politiques publiques de l'agglomération, les élus se réunissent également au sein de **Comités de pilotage thématiques**.

ZOOM SUR ÉLECTION DU PRÉSIDENT



Michel Bournat a été élu Président de la Communauté Paris-Saclay, par le Conseil communautaire réuni le 7 janvier 2016. Maire de Gif-sur-Yvette depuis 2001, il est également Conseiller départemental depuis 2004 et 1^{er} vice-Président du Conseil départemental de l'Essonne depuis 2015. Chef de l'exécutif intercommunal, il veille à la préparation et à l'exécution des délibérations. Le Président met en œuvre la politique communautaire.

9 SCÉANCES
du conseil

520
délibérations
VOTÉES

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Élus membres du bureau communautaire
Délégation

BALLAINVILLIERS

- **Brigitte Puech**
Services aux petites communes



BURES-SUR-YVETTE

- **Jean-François Vigier**
Développement économique,
collecte et traitement des ordures
ménagères et valorisation des déchets



- Irène Besombes

CHAMPLAN

- **Christian Leclerc**
Protection de l'environnement
(air, bruit, ondes électromagnétiques),
prévention des risques, liaisons douces



CHILLY-MAZARIN

- **Jean-Paul Beneytout**
Communication



- Martine Cinosi-Girard
- Fabienne Gerard
- Rafika Rezgui
- Patricia Vincent

ÉPINAY-SUR-ORGE

- **Guy Malherbe**
Schéma de mutualisation



- Geneviève Besse

GOMETZ-LE-CHÂTEL

- **Franck Gaudart**
Sports



GIF-SUR-YVETTE

- **Michel Bournat**
Président



- Yann Cauchetier
- Anne De Rocquigny
- François Romain
- Jean-Luc Valentin

IGNY

- **Francisque Vigouroux**
Mobilité et transports



- Frédéric Duro
- Patricia Leclercq

LA VILLE DU BOIS

- **Jean-Pierre Meur**
Urbanisme



- Anne Berchon

LES ULIS

- **Françoise Marhuenda**
Politique de la ville



- Sonia Dahou
- Michèle Descamps
- Babacar Fall
- Ouïam Hamman
- Paul Loridant
- Jean Roznowski

LINAS

- **François Pelletant**
Aménagement numérique
Très Haut Débit (THD)



LONGJUMEAU

- **Sandrine Gelot**
Transition énergétique



- Rémi Betin
- Gilles Gobron
- Jacques Lepeltier
- Florence Lorton
- Olivier Segbo

MARCOUSSIS

- **Olivier Thomas**
Culture



- Catherine Delaitre



MASSY

• Vincent Delahaye

Finances et prospective budgétaire



- Michèle Freret
- Dawari Horsfall
- Hella Kribi-Romdhane
- Bernard Laffargue
- Bouchra Laoues
- Mustapha Marrouchi
- Serge Moronvalle
- Pierre Ollier
- Elisabeth Phlippoteau
- Sylvianne Richardeau
- Nicolas Samsøen

MONTLHÉRY

• Claude Pons

Programme Local de l'Habitat (PLH) et logements



- Isabelle Kljajic

NOZAY

• Paul Raymond

Travaux de voirie et réseaux divers



ORSAY

• David Ros

Innovation et recherche



- Marie-Pierre Digard
- Raymond Raphael
- Michèle Viala

PALaiseau

• Grégoire DE LASTEYRIE

Aménagement et attractivité territoriale



- Michelle Cheniaux
- Gilles Cordier (depuis le 28/09/2016)
- Pierre Costi
- Chrystel Lebœuf
- Véronique Ledoux
- Hervé Paillet
- Michel Rouyer
- Denise Chalem (jusqu'au 28/06/2016)

SACLAY

• Christian Page

Ressources humaines



SAINT-AUBIN

• Pierre-Alexandre Mouret

Développement durable



SAULX-LES-CHARTREUX

• Jean Flegeo (jusqu'au 18/06/2016)

• Stéphane Bazile (depuis le 29/06/2016)

Tourisme et patrimoine



VAUHALLAN

• François Hillion

Agriculture



VERRIÈRES-LE-BUISSON

• Thomas Joly

Hydrologie, eau potable, milieu aquatique et assainissement



- Véronique Chateau-Gille
- Gérard Dossmann
- Caroline Foucault

VILLEBON-SUR-YVETTE

• Dominique Fontenaille

Emploi et insertion



- Patrick Batoufflet

VILLEJUST

• Igor Trickovski

Gestion des zones d'activités économiques, pépinières d'entreprises et accompagnement à la création d'entreprises



VILLIERS-LE-BÂCLE

• Patrice Gilbon

Travaux bâtiments



WISSOUS

• Richard Trinquier

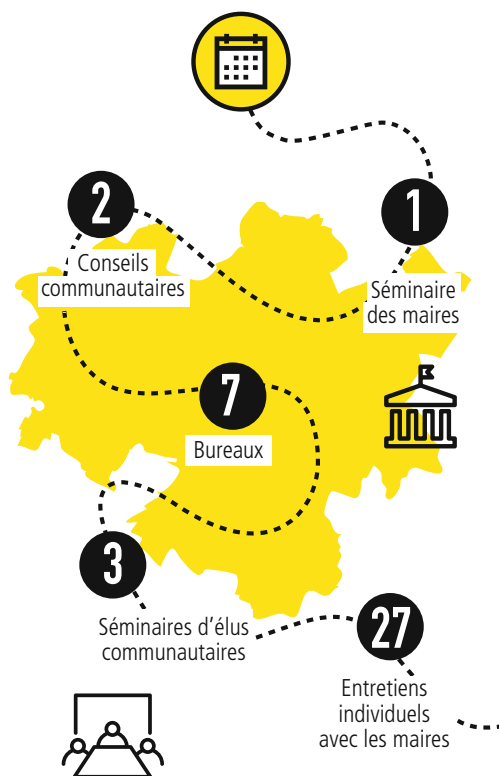
Santé et affaires sociales



LE PROJET DE TERRITOIRE

Construire une Communauté d'agglomération à 27 communes implique d'élaborer un projet commun et de se fixer des priorités d'action. C'est ainsi que le Conseil communautaire a adopté, le 16 novembre 2016, son Projet de territoire 2016-2026. Cette feuille de route a été élaborée de façon collégiale, durant plusieurs mois, entre les élus communautaires, les élus municipaux et les services des villes et de l'agglomération. Après une phase de diagnostic partagé, cinq axes stratégiques ont été définis :

- **AXE 1** Une politique de développement économique affirmant la primauté de l'emploi et la création de richesses
- **AXE 2** Une politique des déplacements facilitant le quotidien des usagers
- **AXE 3** Un aménagement durable conservant un cadre de vie privilégié et équilibré
- **AXE 4** Une politique de cohésion sociale valorisant les dynamiques locales et contribuant au rayonnement communautaire
- **AXE transversal** La recherche de l'efficacité grâce à une gouvernance partagée. ●



16

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Le **Conseil de développement** (CODEV) est une instance de démocratie participative, issue de la loi NOTRe. Il contribue également à l'évaluation des politiques publiques. Le 20 octobre 2016, il a réuni, pour la première fois, ses 85 membres issus de la société civile, répartis en 6 collèges :

- Organismes scientifiques, de recherche et de formation
- Chambres consulaires, entreprises et partenaires économiques

- Associations locales, départementales ou régionales
- Syndicats de salariés et d'employeurs
- Bailleurs et syndicats de copropriété
- Personnalités qualifiées

En 2016, la Communauté Paris-Saclay a saisi le Conseil de développement pour avis sur son projet de territoire et la candidature de la Communauté Paris-Saclay pour l'accueil du village global de l'Exposition universelle de 2025. ●

ZOOM SUR

LE PRÉSIDENT DU CODEV



Dominique Vernay a été désigné Président du CODEV. Personnalité du cluster technologique et scientifique, il est Membre de l'Académie des technologies et Président d'honneur du pôle de compétitivité Systematic Paris-Région, ancien Président de la Fondation de coopération scientifique Campus Paris-Saclay.

UNE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION INNOVANTE, CRÉATIVE ET ATTRACTIVE



ATTIRER DE NOUVELLES ENTREPRISES

Proximité de Paris, réseau de transports structuré, cadre de vie, matière grise... Si les atouts sont nombreux, il n'en reste pas moins que la concurrence, entre les territoires, est particulièrement forte en Île-de-France. Afin de renforcer son attractivité, la Communauté d'agglomération a, entre autres, engagé des actions de valorisation de son offre foncière et immobilière.

LES PARCS D'ACTIVITÉS SE MODERNISENT

L'agglomération compte une soixantaine de parcs d'activités sur son territoire. Elle assure la gestion de 35 d'entre eux. Avec environ 1 200 entreprises et 25 000 salariés, le parc d'activités de **Courtabœuf** est l'un des principaux parcs tertiaires et technologiques en Europe. Situé sur les 3 communes des Ulis, Villebon-sur-Yvette et Villejust, ce parc de 330 ha s'engage, en 2016, dans des travaux de requalification afin d'intégrer les nouveaux standards des éco-parcs :

- requalification complète de l'axe nord,



Parc d'activités de Courtabœuf

- aménagement de pistes cyclables,
- réhabilitation de l'assainissement et de l'éclairage public,
- réaménagement et embellissement des principales entrées du parc.

D'un montant de 19 millions d'euros, ce programme est financé par le Conseil régional d'Île-de-France, le Conseil départemental de l'Essonne, la Communauté d'agglomération avec les communes de Villebon-sur-Yvette, Villejust et des Ulis, ensemble à hauteur de 40 %.

Établie à Champlan, Chilly-Mazarin et Longjumeau, la zone

ZOOM SUR

UNE NOUVELLE SIGNALÉTIQUE

En avril, une charte graphique a été adoptée pour la signalétique des parcs d'activités d'intérêt communautaire. Déjà appliquée sur 11 d'entre eux, elle se décline sur les différents mobiliers : totems, points d'information, panneaux de rue... Sur la base des prototypes installés sur la ZAE Fontaine-de-Jouvence à Marcoussis, la mise à jour du mobilier s'achèvera avant 2020.

d'activités économiques (ZAE) de la **Vigne aux Loups** accueille 259 entreprises, pour 4 360 salariés. Engagé en 2012, son programme de requalification se poursuit en 2016.

Cette année, d'importants travaux ont été menés :

- réparation des collecteurs principaux des eaux usées et pluviales sous les voies du RER C,
- réfection de voiries,
- mise aux normes environnementales...

D'un montant d'environ 29 millions d'euros, ces travaux sont financés par la Communauté d'agglomération, les Communes, le Conseil régional d'Île-de-France, le Conseil départemental de l'Essonne et l'Agence de l'eau Seine-Normandie.

Des travaux de remise à niveau de la ZAE **Fonds des Prés** à Marcoussis ont également été réalisés :

- reprise de la voirie, des accotements et espaces piétons,
- création d'espaces verts qualitatifs,
- reprise de l'éclairage public (LED) et de la signalétique.

La maîtrise d'ouvrage opérationnelle a été confiée à la SEM Paris Sud aménagement, dans le cadre d'un mandat de travaux, pour un montant de 660 000 €. Les travaux sont financés par la Communauté d'agglomération Paris-Saclay, à hauteur de 410 000 € et par le Conseil départemental de l'Essonne, au titre du Contrat de Développement Territorial, à hauteur de 250 000 €.

L'AGGLOMÉRATION S'EXPOSE

Les communautés d'agglomération Paris-Saclay, Saint-Quentin-en-Yvelines et Versailles Grand Parc se sont associées, pour la première fois, à l'Établissement public d'aménagement Paris-Saclay à l'occasion du **Salon de l'immobilier d'entreprise (SIMI)** qui s'est tenu, du 30 novembre au 2 décembre 2016, au Palais des congrès de Paris.

Cette présence conjointe avait pour objectifs de :

- valoriser la dynamique du cluster Paris-Saclay en matière de

développement urbain, immobilier et économique,

- exposer les projets et opportunités foncières en cours,
- mettre en valeur le potentiel économique,
- attirer les investissements pour ce projet phare à l'échelle nationale et internationale.

La présence de l'agglomération sur ce salon s'est accompagnée de la réalisation de nouveaux **outils de communication et de promotion** :

- un site internet, investin.paris-saclay.com,
- une plaquette de présentation de l'offre territoriale,
- un outil SIG permettant de géolocaliser l'offre foncière disponible,
- des bannières numériques ainsi que des publications sur les réseaux sociaux. ●



Stand Paris-Saclay au SIMI

STIMULER ET ACCOMPAGNER L'ENTREPRENEURIAT

Qu'il s'agisse de salariés en reconversion, d'étudiants en fin de cursus ou de demandeurs d'emploi, la création d'entreprise reste une aventure dont la réussite nécessite préparation et accompagnement. C'est dans cette logique que l'agglomération Paris-Saclay a conçu, à destination des porteurs de projet et jeunes entrepreneurs du territoire, un ensemble de services s'intégrant dans un parcours cohérent de la création d'entreprise.

ENCOURAGER LA CRÉATION D'ENTREPRISE

La **Maison de la Création d'entreprise** est un lieu d'information unique sur la création d'entreprise. Des rendez-vous individuels ainsi que des formations collectives permettent d'accompagner le créateur dans toutes les étapes de son projet. En 2016, 285 créateurs y ont été accueillis et 85 d'entre eux ont créé leur entreprise.

Parallèlement à son action d'accueil et de conseil, la Maison de la création d'entreprise a mené différentes actions afin de stimuler la création d'entreprises et de faire émerger des projets.

Organisée en partenariat avec Essonne Développement, la 3^e édition du **concours à la création d'entreprise** s'adresse à tous les habitants de l'agglomération de plus de 16 ans. Quatre catégories étaient proposées : « Jeunes », « Femmes », « Reconversion » et « Innovation ». Un prix « coup de cœur du jury » a également été attribué. 46 dossiers ont été soumis aux membres du jury. Les lauréats ont reçu une dotation financière de 2 000 euros (sous condition de création de l'entreprise dans l'année qui suit) et ont pu profiter, durant 6 mois, d'un bureau dans une pépinière de l'agglomération ou d'un accès à l'espace de coworking.

Du 6 au 10 juin 2016 et du 27 juin au 1 juillet 2016, la Communauté d'agglomération Paris-Saclay s'est associée à BGE PaRIF (Boutique de gestion de Paris Île-de-France), pour faire circuler le **Bus régional de la création d'entreprise**. L'occasion pour les habitants de rencontrer des conseillers et de participer à des ateliers de sensibilisation. 14 communes de l'agglomération ont été parcourues :

- Bures-sur-Yvette

- Chilly-Mazarin
- Gif-sur-Yvette
- Igny
- Les Ulis
- Linas
- Longjumeau
- Marcoussi
- Massy
- Orsay
- Palaiseau
- Verrières-le-Buisson
- Villebon-sur-Yvette
- Wissous

139 personnes ont été reçues au cours des 2 semaines. 60% des visiteurs ont, par la suite, été reçus par les services de la Maison de la Création d'entreprise.

📍 MAISON DE LA CRÉATION D'ENTREPRISE

156 rue du Président François Mitterrand
91160 Longjumeau
01 69 10 28 50 / mce@paris-saclay.com

ZOOM SUR

UNE CAMPAGNE POUR CHANGER DE VIE !

En avril 2016, une campagne de communication, axée sur le « storytelling », a été réalisée, pour promouvoir la Maison de la Création d'Entreprise. Le concept est fondé sur l'idée qu'un rendez-vous à la Maison de la création d'entreprise est la première étape d'un changement de vie. Deux personnages illustrent différents parcours : « Simon » s'adresse aux jeunes en fin d'étude, sensibles à la création d'entreprise, tandis que « Florence » interpelle les actifs en quête de sens et de réorientation. Cette campagne de communication a été affichée à la Gare de Massy-Palaiseau. Elle a également été diffusée en dernière de couverture du « Mag » de l'agglomération et transmise aux journaux municipaux des communes.





Pépinière APIS-Développement à Villebon-sur-Yvette

EN 2016
75%
 DES ENTREPRISES AYANT QUITTÉ
 LES PÉPINIÈRES
sont restés
sur le territoire

TESTER SON PROJET

20

La **couveuse d'entreprises** permet aux créateurs de tester leur projet avant la création d'une entreprise. Le porteur de projet teste en grandeur réelle son activité avant d'immatriculer son entreprise. Il bénéficie d'un hébergement juridique et financier et peut donc acheter, vendre, produire en toute légalité. Située dans la pépinière **Apis Développement**, à Villebon-sur-Yvette, la couveuse d'entreprises accueille jusqu'à 12 projets par an. En 2016, 10 entrées en couveuse ont été financées par l'agglomération à hauteur de 15 000 €. Cette même année, 79 % de sorties de couveuse ont été positives et 50 % se sont concrétisées par la création d'une entreprise.

AMORCER SON ACTIVITÉ

De l'émergence d'une idée à la création, des services d'hébergement et d'accompagnement sont à votre disposition sur tout le territoire. Situées à Gif-sur-Yvette, Orsay, Palaiseau et Villebon-sur-Yvette, les quatre **pépinières d'entreprises** de l'agglomération proposent plus de 150 bureaux et des espaces de coworking pour accueillir des activités au démarrage. 51 entreprises y ont été hébergées, en 2016, et 50 autres domiciliées. Les pépinières affichent ainsi

un taux d'occupation global annuel de 86 % contre 77 % en 2015.

Outre les entretiens personnalisés, les équipes des pépinières animent durant l'année de nombreux rendez-vous afin de développer le contact entre créateurs et offrir un accompagnement d'experts de haut niveau. 26 événements ont ainsi été organisés durant l'année 2016.

Les pépinières ont également été présentes sur différents événements dédiés aux créateurs d'entreprises afin de promouvoir leur offre de services :

- Salon des entrepreneurs, 3 et 4 février au Palais des Congrès à Paris,
- Techinnov, le 11 février à l'aéroport de Paris-Orly,
- Paris Saclay Connexion, le 5 juillet à EDF Lab Paris-Saclay, Palaiseau,
- Paris-Saclay Invest, le 1^{er} décembre à HEC.

GIF ENTREPRISES

📍 2 route de la Noue 91190 Gif-sur-Yvette

ORSAY ENTREPRISES

📍 2 rue Jean Rostand 91898 Orsay Cedex

PALISEAU ENTREPRISES

📍 7 rue de la Croix Martre 91120 Palaiseau

APIS DÉVELOPPEMENT

📍 15 av. de Norvège Villebon-sur-Yvette 91978 Courtabœuf Cedex

FAVORISER LES COLLABORATIONS

Pour faciliter les rapprochements et favoriser les opportunités de collaboration entre entreprises du territoire, de nombreuses actions ont été menées durant l'année 2016.

Le 2 juin, près d'une centaine de dirigeants d'entreprises du parc d'activités de Courtabœuf se sont retrouvés à l'occasion de l'opération **Entreprises, à la rencontre de vos voisins**, organisée par la Communauté Paris-Saclay, en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne.

Dirigeants et salariés des entreprises du parc d'activités se sont également retrouvés à l'occasion de la 20e édition des **Foulées de Courtabœuf**, le 25 mai 2016. Co-organisé avec l'Ecole de la 2^e Chance, ce rendez-vous sportif incontournable, au départ de la société Bruneau, a rassemblé plus de 600 coureurs. L'agglomération apporte également sa contribution aux jeunes entreprises innovantes, via Scientipôle, ainsi qu'au programme **PLATO Paris-Saclay** de la CCI, qui facilite les rapprochements entre une soixantaine d'entreprises et leur offre l'expertise d'intervenants, sur de nombreuses thématiques. ●



01

01 **Entreprises, à la rencontre de vos voisins à la Ferme de Courtabœuf des UÏs**



02 **Les Foulées de Courtabœuf à Villebon-sur-Yvette**

02

AGIR POUR L'EMPLOI

Avec près de 180 000 emplois, la Communauté d'agglomération Paris-Saclay est la première intercommunalité de grande couronne en nombre d'emplois. A travers les 4 Maisons intercommunales de l'emploi et le site localemploi.fr, l'agglomération offre de réels services à destination des demandeurs d'emploi mais aussi des entreprises qui souhaitent recruter.

ACCOMPAGNER LES DEMANDEURS D'EMPLOI

Situées à Chilly-Mazarin, Longjumeau, Les Ulis et Massy, les Maisons intercommunales de l'emploi (MIE) accueillent les habitants en recherche d'emploi et proposent un ensemble de ressources pour les aider dans leurs démarches. Les conseillers ont suivi près de 1 300 usagers inscrits et assuré 25 000 rendez-vous durant l'année 2016. 800 inscriptions en accompagnement ont également été enregistrées. 218 personnes ont participé aux sessions de formation collectives et 79 ont pu bénéficier d'une formation linguistique professionnalisante. Au total, 1 020 offres d'emploi ont été recueillies et gérées par le service. 1 054 candidatures d'habitants du territoire ont été proposées.

DÉVELOPPER L'EMPLOI LOCAL

La Communauté d'agglomération propose localemploi.fr, un

site internet dédié à l'emploi de proximité afin de favoriser le recrutement local et le développement des entreprises du territoire. 65 500 visites sur le site ont été comptabilisées sur l'année et 45 000 offres d'emplois y ont été publiées. À l'occasion de la modernisation du site localemploi.fr et de l'élargissement des communes couvertes, la Communauté d'agglomération a mené une campagne de communication accompagnée d'une opération de « street marketing ». Des animateurs présents dans les 18 gares RER du territoire et à la gare TGV de Massy ont présenté, début octobre, le nouveau site aux voyageurs.

FACILITER L'INSERTION

Concernant les personnes les plus éloignées de l'emploi, la Communauté d'agglomération Paris-Saclay propose des permanences dispensées dans le cadre du PLIE (Plan local pour l'insertion et l'emploi) dans les Maisons de l'emploi et soutient des chantiers d'insertion. En 2016, 12 personnes en difficultés sociales

et/ou professionnelles ont pu ainsi participer au chantier de la Batterie de la Pointe à Palaiseau, piloté par l'association Études et chantiers. La restauration de ce fort militaire, construit à la fin du XIX^e siècle permet également aux personnes en insertion de se former aux métiers du bâti ancien. Elles bénéficient également d'un accompagnement social individualisé afin de renforcer leur capacité à s'insérer professionnellement. ●

ZOOM SUR

CLAUSES SOCIALES : L'INSERTION AU CŒUR DES MARCHÉS PUBLICS

Engagée dans une démarche d'achat exemplaire, la Communauté d'agglomération Paris-Saclay a notifié aux entreprises 4 marchés incluant des clauses sociales, pour 839 heures d'insertion en 2016.



SOUTENIR L'INNOVATION



Paris-Saclay Connexion à EDF Lab de Palaiseau

En 2016, la Communauté Paris-Saclay a soutenu, à hauteur de 237 000 €, les divers acteurs de l'innovation, de l'émergence du projet à sa mise sur le marché : Systematic Paris-Région, Opticsvalley, tous deux labellisés French Tech, ou encore Incuballiance, Finance et Technologie, Scientipôle et IRT SystemX...

FACILITER LES CONNEXIONS

La Communauté d'agglomération Paris-Saclay concourt à la dynamique du cluster en soutenant l'innovation sur son territoire. C'est à cet effet qu'elle a co-organisé, avec ses 2 partenaires historiques, l'Établissement Public d'Aménagement Paris-Saclay et l'Université Paris-Saclay, un nouvel événement à destination des startups innovantes et des porteurs de projets.

Paris-Saclay Connexion a ainsi accueilli, le 5 juillet 2016, près de 500 participants, acteurs économiques, dans les locaux fraîchement inaugurés d'EDF Lab.

Les objectifs de cet événement étaient multiples :

- présenter les différents dispositifs d'aide à la création d'entreprise
- fédérer les acteurs qui interagissent tout au long du parcours du créateur,
- créer des opportunités d'affaires avec les grands groupes pour les jeunes entreprises.

Près de 300 rendez-vous BtoB étaient programmés. Une quarantaine de partenaires de l'aide à la créa-

tion et au développement d'activité a également été mobilisée.

PARTICIPER À LA DYNAMIQUE LOCALE

La Communauté d'agglomération soutient activement le **réseau de l'entrepreneuriat et de l'innovation de l'Université Paris-Saclay (PEIPS)** en participant notamment au Comité de Pilotage et à de nombreux jurys et séances de tutorat. PEIPS permet aux étudiants de se lancer dans une aventure entrepreneuriale et ainsi de partager leur passion grâce à des actions comme la journée de l'entrepreneuriat, des summer-camps, des concours de projets, des formations... ●

ZOOM SUR

SCIENCE ACCUEIL

La Communauté d'agglomération soutient depuis sa création, l'association Science Accueil, dans le cadre de sa politique d'accompagnement du développement du pôle scientifique et technologique du Plateau de Saclay. En 2016, Science Accueil a accompagné 2 320 chercheurs et doctorants dans les démarches de la vie quotidienne : recherche de logements adaptés, démarches administratives et d'intégration. 61% des demandes concernent le territoire de la Communauté Paris-Saclay.

UNE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION EN MOUVEMENT



ACCOMPAGNER L'ARRIVÉE DE **RÉSEAUX** DE TRANSPORTS STRUCTURANTS

La Communauté d'agglomération accompagne la mise en œuvre des grands projets de transports structurants et veille à leur intégration sur le territoire.

DÉFINIR LES ENJEUX

La Communauté d'agglomération s'est engagée dans la réalisation d'un diagnostic de l'offre de transport sur son territoire en lançant une étude complète à l'échelle intercommunale. Cette étude est la première étape de l'élaboration du **Schéma de Transports** qui fixera les grandes orientations et les ac-

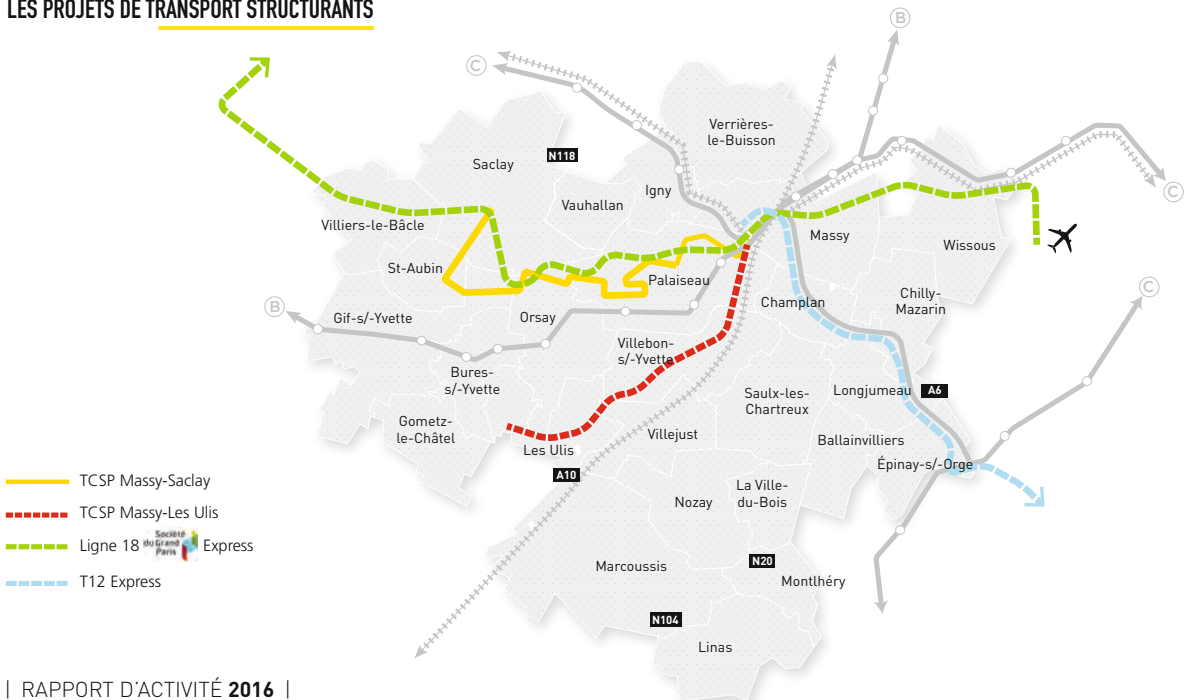
tions à mettre en œuvre à court, moyen et long terme. Les transporteurs, les acteurs économiques et les associations sont associés à la démarche. Des ateliers de travail ont permis de définir les principaux enjeux en matière de mobilité et de réfléchir aux propositions d'actions.

Financée en totalité par l'agglomération, l'étude sera finalisée fin 2017 et les premières actions devraient voir le jour en 2018.

Ce Schéma des Transports intègre l'arrivée de grands projets structurants auxquels la Communauté d'agglomération est associée, dans leur mise en œuvre et pour veiller à leur bonne intégration dans le réseau de transports existant.

24

LES PROJETS DE TRANSPORT STRUCTURANTS



ACCOMPAGNER LES GRANDS PROJETS

Ouvert depuis 2009 entre la gare RER Massy-Palaiseau et l'École Polytechnique (Palaiseau), le **TCSP Express 91.06** est prolongé jusqu'au Christ de Saclay depuis le 22 août, soit 6 km de nouvelle voie de bus en site propre desservant le plateau de Saclay. Les cyclistes et les piétons disposent également de voies dédiées dans les deux sens de circulation. Réalisé par Île-de-France Mobilités (ex. STIF), le projet a été financé par l'État, le Conseil régional d'Île-de-France et le Conseil départemental de l'Essonne, pour un montant total de plus de 58 M€.

En avril, ce sont les travaux d'une **voie de bus en site propre** sur l'A10 dans le sens province-Paris qui ont été engagés par la DIRIF. Cette portion de 3,3 km, qui devrait être livrée fin 2017, facilitera la liaison entre le parc d'activités de Courtabœuf et la gare routière de Massy-Atlantis. Le projet représente un investissement de 11,4 M€ cofinancés à parité par l'État et le Conseil régional d'Île-de-France.

L'enquête publique de la **ligne 18** du Grand Paris Express s'est déroulée du 21 mars au 26 avril. Cette ligne de métro automatique reliera l'aéroport d'Orly à Versailles en 2030. Une première phase doit être réalisée, dès 2024, pour relier Orly au CEA à Saclay. 5 stations sont prévues sur le territoire de la Communauté d'agglomération : Massy-Opéra, Massy-Palaiseau,

Palaiseau, Orsay-Gif, CEA Saint-Aubin à Saclay. L'agglomération est maître d'ouvrage des études d'intermodalité des futurs pôles gares sur son territoire, en partenariat avec la Société du Grand Paris (SGP) qui finance ces études.

Les premiers travaux du **Tram 12 Express** ont démarré fin 2016 pour une livraison prévue fin 2020. 13 communes de l'Essonne seront desservies par ce tram-train qui reliera le pôle des gares de Massy à la gare RER D d'Évry, en passant par Champlan, Longjumeau, Chilly-Mazarin et Épinay-sur-Orge sur le territoire de l'agglomération. D'un coût estimé à 553,1 millions d'euros, le projet est financé par l'État, le Conseil régional d'Île-de-France, le Conseil départemental de l'Essonne et SNCF Réseau. ●



01

01 Voie de TCSP sur le Plateau de Saclay

02 Projet du Tram 12 Express



02

OPTIMISER LE RÉSEAU DE BUS INTERURBAINS



Gare routière de Massy-Palaiseau

26

La Communauté d'agglomération est l'interlocuteur privilégié d'Île-de-France Mobilités pour faire évoluer le réseau de bus. 10 millions d'usagers ont emprunté, en 2016, les 75 lignes de bus qui desservent l'agglomération. 32 lignes sont cofinancées par la Communauté d'agglomération dans le cadre de conventions passées avec Île-de-France Mobilités et les transporteurs.

La Communauté d'agglomération gère et finance par ailleurs 9 navettes gratuites qui desservent 10 communes du territoire. 450 000 voyageurs ont emprunté les navettes durant l'année 2016. 2 transporteurs, Ulysse et Mobicité sont en charge de ce service pour le compte de l'agglomération. 1,8 millions d'euros ont été consacrés au fonctionnement du réseau de bus et des navettes.

RÉORGANISER L'OFFRE DE BUS

Pour renforcer le maillage du territoire, l'agglomération a adapté son offre de bus. La ligne 91.08 Vélizy/Les Ulis a été modifiée pour desservir le plateau de Saclay, notamment le nouveau centre de recherche EDF Lab, à Palaiseau. La ligne Les Ulis/Bures-sur-Yvette a été modifiée afin de desservir les hauts de Bures-sur-Yvette, tandis que les lignes 18 et 19 ont été adaptées au nouveau sens de circulation à Villebon-sur-Yvette. Les itinéraires des navettes gratuites ont été modifiés à Chilly-Mazarin et Longjumeau pour mieux répondre aux besoins des usagers et offrir une meilleure desserte des quartiers. Les navettes de l'agglomération permettent aux habitants de rejoindre les gares et les différents centres d'attraction de leur commune.

10
millions
DE VOYAGEURS / AN
SUR LE RÉSEAU DE BUS DE L'AGGLO

€
4,6
millions D'EUROS
DE FINANCEMENT / AN

INFORMER LES VOYAGEURS

La Communauté d'agglomération contribue à améliorer l'information aux voyageurs en allant à la rencontre des usagers et en promouvant de nouveaux outils sur son réseau. L'agglomération a enrichi son service de navettes gratuites d'une application mobile, **Zenbus**, qui permet de les localiser en temps réel. Ce service a reçu le 1^{er} Prix de l'innovation au Salon international des transports publics 2016. À l'occasion de la **Semaine européenne de la mobilité** qui a eu lieu durant le mois de septembre 2016, l'agglomération et les transporteurs sont allés à la rencontre des usagers à la gare de Massy-Palaiseau afin d'échanger sur les déplacements. ●

DÉVELOPPER L'INTERMODALITÉ

Afin de connecter le réseau de transport local au réseau régional, la Communauté d'agglomération mène différents projets afin de développer l'intermodalité.

Dès janvier, l'agglomération a repris la gestion de parcs de stationnement reconnus d'intérêt communautaire et de trois gares routières, dont deux à Massy et une à Linas.

FACILITER LE STATIONNEMENT

À Massy, les **parcs relais de stationnement**, Massy TGV et Vilmorin, offrent respectivement 751 et 424 places. Le parc de Massy TGV a enregistré 54 612 clients en 2016, en hausse de 5,7 % sur un an. Le nombre d'abonnés à fin 2016 est stable à 321 abonnés. Sur le parc de stationnement de Massy Vilmorin, on dénombre 7 311 clients sur l'année, en hausse de 42 % par rapport à 2015, et 346 abonnés en forte hausse de 38 %. À Chilly-Mazarin, ce sont 167 places de stationnement, 120 à la gare de Gragny-Balizy de Longjumeau et 650 à Épinay-sur-Orge qui facilitent le stationnement aux abords des gares.

Une étude a également été menée en vue d'aménager des **parcs de stationnement de rabattement** sur

les pôles gares de Massy et d'Épinay-sur-Orge, ainsi que pour la future station du Tram 12 Express qui sera créée à Champlan.

AMÉNAGER LES GARES ROUTIÈRES

L'agglomération a engagé une étude, cofinancée par Île-de-France Mobilités, en vue d'améliorer et d'agrandir les 2 gares routières qu'elle gère sur le pôle des gares de Massy (TGV, RER, Bus). Plusieurs quais supplémentaires seront nécessaires pour accompagner l'accroissement du besoin de transports à l'horizon 2020-2024. La position stratégique du pôle des gares de Massy sera en effet renforcée avec l'arrivée du Tram 12 Express, à partir de 2020, puis de la ligne 18 du Grand Paris Express, en 2024.

En septembre 2016, la gare routière de Massy-Atlantique a accueilli les nouveaux bus longue distance.

ENCOURAGER LES TRANSPORTS ALTERNATIFS

Sur les communes d'Épinay-sur-Orge, Chilly-Mazarin, Saulx-les-Chartreux, Champlan, Palaiseau la réalisation de **pistes cyclables** s'est prolongée durant



Parking-relais à la gare de Massy-Palaiseau

l'année 2016. À l'entrée du parc d'activités de Courtabœuf, une nouvelle voie de liaison douce a également été créée. Des études ont été engagées afin d'assurer la continuité des liaisons douces existantes. L'agglomération s'associe également à l'EPA Paris-Saclay dans le cadre d'une étude de 6 scénarios de liaisons douces entre les gares RER B de la vallée de

l'Yvette et les futurs quartiers du Plateau.

De son côté, la Communauté Paris-Saclay a voté, en septembre, la demande d'une subvention régionale pour le déploiement de **bornes électriques** et d'un système de **véhicules partagés**. Dans un premier temps, ce service serait mis en place sur le plateau de Saclay et les « portes d'entrée » du territoire. ●

AMÉLIORER LA DESSERTE ROUTIÈRE

L'agglomération a en charge la gestion et l'entretien de 417 km de voiries communales transférées ainsi que des espaces publics attenants (espaces verts, places, stationnement longitudinal, éclairage public, signalisation...). Elle accompagne également ses partenaires dans la mise en œuvre de projets structurants visant à améliorer la desserte et fluidifier le trafic routier.

MUTUALISER ET OPTIMISER

5 **centres de proximité intercommunales (CPI)** ont été mis en service le 1^{er} janvier 2016 pour gérer l'entretien de la voirie communautaire sur 11 communes. Situés à Gif-sur-Yvette, Orsay, Palaiseau, Saclay et Les Ulis, chaque CPI intervient sur un périmètre d'une à trois communes. Cette organisation intercommunale permet de mutualiser les moyens humains et matériels, tout en conservant une proximité et une réactivité pour répondre aux demandes des communes et des particuliers. En juin 2016, les communes touchées par les inondations ont ainsi bénéficié du renfort des équipes des CPI

voisins situés dans les secteurs épargnés.

En 2016, une réflexion pour élargir le transfert des voiries à d'autres communes membres a également été engagée.

FLUIDIFIER LES AXES ROUTIERS

La compétence voirie et aménagement du territoire confère à la Communauté d'agglomération un rôle majeur dans l'accompagnement des projets de voirie structurants :

- réaménagement de la **RD 36** et du rond-point du **Christ de Saclay**, financé par le Conseil départe-

mental de l'Essonne pour un coût estimé de 27 millions d'euros,

- concertation préalable menée par l'EPA Paris-Saclay, du 12 septembre au 14 octobre 2016, pour l'**échangeur de Corbeville**,
- transfert de déclaration d'utilité publique au Département, du **Ring de Courtabœuf**.

D'un coût estimé à 50 millions d'euros, les chantiers de réaménagement des échangeurs des Ulis (Ring) et de Mondétour à Orsay seront financés dans le cadre du contrat de plan État-Région. ●



Rond-point du Christ de Saclay

UNE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DURABLE



DES PROJETS URBAINS CIBLÉS

La gestion de l'aménagement communautaire permet d'accompagner le développement économique et urbain du territoire, tout en préservant son cadre de vie privilégié et équilibré.

ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DU CLUSTER

Signé le 5 juillet 2016, le **Contrat de Développement Territorial (CDT)** présente les opérations à engager durant les 15 prochaines années pour accompagner l'émergence d'un cluster économique et scientifique de rang mondial sur la Frange Sud du Plateau de Saclay, le site historique de l'Université Paris-Sud dans la vallée et le secteur de Courtabœuf, aux Ulis. Document d'orientation stratégique, le contrat de développement territorial est l'aboutissement de plusieurs années de travail entre l'État, l'Agglomération, l'Établissement Public d'Aménagement Paris-Saclay, et les sept communes concernées : Bures-sur-Yvette, Gif-sur-Yvette, Les Ulis, Orsay, Palaiseau, Saclay, Saint-Aubin. La Région Île-de-France et le Conseil départemental de l'Essonne ont également été associés au projet. Logement, transports, équipements, environnement et cadre de vie, le CDT « Paris-Saclay Territoire Sud » compte plus de 200 pages pour 50 fiches projets.



ZOOM SUR

LE CAMPUS URBAIN PARIS-SACLAY

Situé sur le plateau de Saclay, le campus urbain constitue le cœur du cluster technologique et scientifique Paris-Saclay. C'est l'Établissement public d'aménagement (EPA) Paris-Saclay qui est chargé de sa réalisation, en lien avec la Communauté d'agglomération, les Villes et l'Université Paris-Saclay. En mars 2016, parallèlement à l'ouverture d'EDF Lab, à Palaiseau, les premières voiries ont été livrées. En mai, c'est le Lieu de vie qui a ouvert ses portes, à Gif-sur-Yvette. Côté chantiers, ceux de la résidence étudiante SerendiCity à Gif-sur-Yvette et celle de Palaiseau ont été lancés, tout comme ceux de l'Institut photovoltaïque d'Île-de-France, de l'ENS Paris-Saclay et de l'Institut Mines-Télécom.



Campus urbain à Gif-sur-Yvette

AMÉNAGER DURABLEMENT

Le projet de requalification de la RN20 doit améliorer les déplacements, la qualité urbaine et le développement économique de ce secteur. Cet axe très fréquenté sera transformé en « boulevard urbain », avec l'insertion d'un site propre de transports en commun partiel, autour duquel le développement économique, l'habitat et les services pourront se développer de manière plus harmonieuse.

En 2016, un nouveau syndicat mixte d'études RN20, auquel participent la Communauté d'agglomération Paris-Saclay, le Conseil départemental de l'Essonne et l'agglomération Cœur d'Essonne, a été créé. Il permet la mise en œuvre du **Plan directeur d'aménagement** qui avait été adopté en 2015. 9 communes du territoire sont concernées : Ballainvilliers, Champlan, Chilly-Mazarin, La Ville du Bois, Linas, Longjumeau, Massy, Montlhéry et Saulx-les-Chartreux.

Dans le cadre du futur aménagement du secteur OIN

dit « La Bonde », une **Zone d'Aménagement Différé (ZAD)** a été instaurée par l'Établissement Public d'Aménagement Paris-Saclay, avec la Communauté d'agglomération, les communes de Champlan, Chilly-Mazarin, Massy et l'Établissement Public Foncier de la Région Île-de-France. Le secteur accueillera, à moyen terme, un éco-parc d'activités mixtes sur 70 ha.

DÉPLOYER LE TRÈS HAUT DÉBIT

En 2016, la réalisation des infrastructures réseaux du très haut débit s'est poursuivie, notamment dans le sud du territoire où 3 points de mutualisation ont été posés à Linas, Montlhéry et Marcoussis, permettant de raccorder les habitants de ces communes, ainsi que ceux de Villejust.

En 2016, toutes les entreprises installées dans les parcs d'activités de l'agglomération sont, d'ores et déjà, raccordables à la fibre optique. ●

OFFRIR UN HABITAT ADAPTÉ

Pour accompagner son développement, et répondre aux besoins de construction de nouveaux logements en Île-de-France, la Communauté d'agglomération s'est engagée, dès les premiers mois d'existence, dans l'élaboration de son Programme Local de l'Habitat (PLH). Elle apporte également des réponses aux particuliers en termes d'amélioration de l'habitat, soutient l'effort des bailleurs et accompagne les projets des communes.

ANTICIPER LES BESOINS DE LOGEMENTS

Le 16 mars, le Conseil communautaire a délibéré sur le lancement de l'élaboration du **Programme Local de l'Habitat (PLH)**.



Quartier Ouest des Ulis



Programme de logements sociaux à La Ville du Bois

La phase de diagnostic a débuté en juillet 2016. Le PLH est un outil de planification et de mise en œuvre de la politique locale de l'habitat, rendu obligatoire par la loi. Il dresse un état des équilibres et déséquilibres sur le marché immobilier, évalue les besoins en rénovation et nouveaux logements et définit les objectifs et les moyens pour leur mise en œuvre. Le PLH, établi pour une période de 6 ans, concerne tous les types d'habitat, mais vise en particulier à répondre à l'objectif de mixité sociale, de pluralité des parcours résidentiels et à une répartition équilibrée des logements sociaux sur tout le territoire de la Communauté d'agglomération.

La Communauté d'agglomération a soutenu trois opérations en apportant une **garantie d'emprunt** de 40 à 50% aux communes de Longjumeau, La Ville du Bois et Palaiseau. Au total, la garantie d'emprunt apportée par l'agglomération porte sur un montant de 7 435 921 euros. Elle permet de réhabiliter 542 logements sociaux à Longjumeau, d'en reconstruire 28 à La Ville du Bois et d'en réhabiliter 78 à Palaiseau.

Dans le cadre des contrats de ville, le **protocole de préfiguration du projet de renouvellement urbain** de la Rocade-Bel Air, à Longjumeau a été signé le 15 décembre par la Ville et la

Communauté d'agglomération, en présence des différents partenaires et de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU). Les principaux objectifs de ce protocole sont : le désenclavement du quartier, la diversification de l'offre de logement et le développement du commerce et des services publics.

FAVORISER L'ÉCO-HABITAT

Une **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)** permet aux propriétaires de bénéficier d'aides pour réaliser des travaux de rénovation énergétique, de mise aux normes ou d'adaptation de leur logement. Auparavant mise en œuvre au sein de l'ancienne Communauté d'agglomération Europ'Essonne, en septembre, l'OPAH a été étendue à l'ensemble de l'agglomération Paris-Saclay. 631 permanences se sont tenues sur l'année.

Au total, ce sont 150 ménages qui ont été accompagnés pour constituer un dossier de financement et réaliser leur projet de rénovation. 1,1 millions d'euros de travaux ont été engagés, subventionnés à 70 % par les partenaires de l'OPAH, dont la Communauté d'agglomération pour un montant de 101 000 euros.

Un **programme de logements so-**

ciaux écologiques comprenant 31 pavillons et 8 maisons de ville a été livré dans le secteur des Bartelottes, à La Ville du Bois. Les maisons sont notamment équipées de panneaux solaires individuels qui assurent 30% des besoins en eau chaude. Certifiées Habitat et Environnement / Qualitel BBC Effinergie, ce projet d'un coût total de 8,83 millions d'euros a été cofinancé par l'agglomération.

ACCUEILLIR LES GENS DU VOYAGE

La Communauté d'agglomération a repris la gestion et l'aménagement des aires d'accueil du territoire, dont celles gérées par le Syndicat Intercommunal d'Accueil des Gens du Voyage (SIAGV), dissout au 1^{er} janvier 2016. Par conséquent, 7 agents techniques et administratifs ont été transférés à l'agglomération. L'année 2016 a permis d'analyser l'exercice de cette nouvelle politique publique et d'engager des réflexions pour harmoniser le mode de gestion (régie directe, contrat de prestation de service, conventions de gestion). En 2016, les 7 aires d'accueil du territoire offraient 126 places de stationnement. Une réflexion sur l'aménagement d'une aire de grand passage a été engagée. ●

PRÉSERVER LES ESPACES NATURELS ET AGRICOLES

Composante essentielle du cadre de vie, les espaces naturels et agricoles doivent être non seulement préservés, mais aussi valorisés. En 2016, un certain nombre d'actions a été mené afin de répondre à ces objectifs.

VALORISER LES ESPACES NATURELS

La Communauté d'agglomération a co-rédigé avec ses partenaires membres du comité de pilotage, et en concertation avec de nombreux acteurs du territoire, la charte et le programme d'actions de la **Zone de Protection Naturelle, Agricole et Forestière (ZPNAF)** du plateau de Saclay. Une trentaine de projets a été identifiée pour favoriser l'agriculture et valoriser ces 4 115 ha d'espaces naturels.

Une convention de partenariat a été conclue avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Essonne (CAUE 91) afin d'élaborer un **programme d'actions sur les caractéristiques paysagères** du territoire. Ce programme, soutenu par le Ministère de l'environnement et du Développement Durable, portera notamment sur l'élaboration d'un référentiel paysager pour les projets en ZPNAF et la définition d'une stratégie locale pour la restauration de continuités écologiques et paysagères.

SOUTENIR LES ASSOCIATIONS

L'agglomération a apporté un soutien financier de 80 000 euros à 5 associations qui mènent des actions en faveur du développement de l'agriculture locale, des circuits courts de distribution et de la reprise d'activités maraîchères : Terre et Cité, Le Triangle Vert des Villes Maraîchères du Hurepoix, les Potagers de Marcoussis, le Jardin de Cocagne de Limon, la couveuse et coopérative d'activités agricoles Les Champs des Possibles.

SENSIBILISER LE PUBLIC

Chaque année, le temps d'un week-end, les **Rando durables** permettent de sensibiliser le grand public, à la protection de l'environnement. De nombreux acteurs associatifs et institutionnels sont mobilisés pour partager leurs connaissances et leur passion de la nature. 900 personnes ont participé à la quinzaine de randonnées thématiques organisées à cette occasion. Un millier de visiteurs a participé aux animations proposées sur le village.

Durant l'année scolaire 2016-2017, 66 classes de primaire du territoire ont quant à elles bénéficié d'un **programme pédagogique** mené en partenariat avec le Centre ornithologique d'Île-de-France (CORIF).

GÉRER LES MILIEUX AQUATIQUES

La **gestion des cours d'eau** est confiée à trois syndicats intercommunaux : le Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement de la Vallée de la Bièvre (SIAVB), le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette (SIAHYV), le Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Orge Aval (SIVOA). Les rigoles du plateau de Saclay sont, elles, gérées par le Syndicat de l'Yvette et de la Bièvre (SYB). À la suite des importantes **inondations** qui ont touché plusieurs communes de l'agglomération, fin mai et début juin, le Conseil communautaire a voté à l'unanimité, le 29 juin, une demande de subvention à l'État, et au taux maximal, au titre de la dotation de solidarité « en faveur de l'équipement des collectivités territoriales et de leurs groupements touchés par des événements climatiques ou géologiques ». ●



01

01 Étang Neuf à Saclay
02 Forêt de Bellejame à Linas



02

03 Champs de blé sur le Plateau de Saclay



03

04 Potagers de Marcoussis
05 Les Rando' Durables



04



05

VERS UNE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE

Énergie, déchets, eau, de multiples leviers ont été actionnés en faveur de la transition énergétique et écologique. La Communauté d'agglomération a remporté l'appel à manifestation d'intérêt « Du PCET⁽¹⁾ au PCAET⁽²⁾ » de l'ADEME Île-de-France. Elle va ainsi être accompagnée pour mettre en place un réseau d'observation de la **qualité de l'air** et de **l'exposition au bruit**.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre d'un plan d'actions global pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et développer les énergies renouvelables.



l'agglomération a délégué la collecte et le traitement des ordures ménagères au SIOM (Syndicat Intercommunal des Ordures Ménagères) pour 19 communes. Pour les 8 autres, la collecte est assurée en direct par l'agglomération et le traitement délégué aux 2 syndicats intercommunaux : SIMACUR et SIREDOM.

En 2016, la Communauté d'agglomération a mis en place les **nouvelles consignes de tri** des déchets avec le soutien d'Eco-Emballages. Depuis le 1^{er} octobre, le tri est simplifié pour les habitants des 27 communes et leurs déchets mieux valorisés. L'agglomération a également entrepris le renouvellement et la **mutualisation des marchés de collecte** des déchets pour 8 communes afin d'harmoniser le service et optimiser les coûts.

PROMOUVOIR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

L'ADEME, le Conseil départemental de l'Essonne, la CCI Essonne et le SIREDOM ont mis en place une expérimentation « Essonne : Territoire Zéro déchet Zéro Gaspillage ». La CCI Essonne a sélectionné le parc d'activités de Courtabœuf (Les Ulis, Villebon-sur-Yvette, Vil-

lejust) pour l'accompagner dans une démarche d'**écologie industrielle et territoriale** sur une durée de 3 ans. Le 24 mai s'est tenue la réunion de lancement de cette expérimentation avec les équipes de l'agglomération. A cette occasion, la CCI Essonne a présenté la méthodologie déployée via l'outil ACT'IF (dispositif de collecte de flux) qui sera utilisé pour identifier, géolocaliser et favoriser la mise en place de synergies et la mutualisation entre entreprises. Le projet vise à identifier des gisements de matière, de sous-produits, d'énergie, de services disponibles au sein des entreprises et susceptibles d'être utilisés, valorisés ou mutualisés avec d'autres entreprises.

REPENSER LA GESTION DE L'EAU POTABLE

Afin d'harmoniser les modes de gestion de l'eau potable, un diagnostic et une étude ont été réalisés en 2016. La Communauté d'agglomération a décidé d'exercer la compétence Eau potable à compter du 1^{er} janvier 2017. ●

⁽¹⁾Plan Climat Énergie Territorial

⁽²⁾Plan Climat Air Énergie Territorial

SIMPLIFIER LE TRI DES DÉCHETS

En charge de la collecte et du traitement des déchets depuis 2016,

UNE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU VIVRE ENSEMBLE



FAVORISER LA SOLIDARITÉ

L'agglomération soutient les démarches de développement local et de cohésion sociale dans les quartiers dits « prioritaires » dans le cadre des contrats de ville. Elle s'inscrit comme interlocuteur privilégié et identifié auprès des habitants et des nombreux partenaires investis à ses côtés.

RÉDUIRE LES INÉGALITÉS ET CRÉER DU LIEN

Signés en 2015, les **contrats de ville 2015-2020** visent à réduire les inégalités urbaines et sociales en unissant l'ensemble des acteurs du territoire. Ils concernent des quartiers prioritaires ou en « veille », à Massy, Longjumeau, Les Ulis et Palaiseau. Leur mise en œuvre est pilotée par la Communauté d'agglomération, en lien avec les villes. En 2016, quatre groupes de travail ont été mis en place : santé et accès aux soins, emploi et insertion, cadre de vie et habitat, accès au droit. 500 000 euros ont été engagés par la Communauté d'agglomération, pour soutenir les actions liées aux contrats de ville et aux quartiers prioritaires. Parallèlement, la Communauté d'agglomération a **subventionné des actions** portées par des associations à hauteur de 79 000 euros. Au total, ce sont 96 projets qui ont, ainsi, été cofinancés, en 2016, avec les différents partenaires de la politique de la ville (État, Conseil région, Conseil département, Villes, CAF).

Les 4 **conseils citoyens** animés par l'agglomération réunissent des habitants des quartiers prioritaires ainsi que des acteurs locaux et associatifs. Au total, 72 membres participent aux instances de gouvernance des contrats de ville 2015-2020. 35 réunions de conseils citoyens ont été organisées en 2016. Le conseil citoyen de Massy Opéra a notamment impulsé, durant l'année, un projet de réaménagement du square de Grenoble.



500 000 €
DÉDIÉS AUX
contrats de ville

FACILITER L'ACCÈS AU DROIT

Située aux Ulis, la **Maison de Justice et du droit** (MJD) propose un service gratuit d'information, de conseil et d'orientation juridiques, quels que soient son âge et son niveau de revenu. 15 partenaires publics et associatifs y assurent des permanences juridiques. En 2016, une permanence de soutien psychologique a été mise en place pour venir en aide aux victimes d'infractions pénales. Cette même année, plus de 9 000 personnes ont été renseignées et conseillées dans le cadre des différentes permanences. ●

35



Maison de Justice
et du Droit

15
permanences
JURIDIQUES

9 000
personnes
ACCUEILLIES

PARTAGER À TRAVERS LE **SPORT** ET LA **CULTURE**

L'agglomération soutient financièrement les clubs et les communes pour l'organisation d'événements sportifs et culturels à rayonnement intercommunal. Elle est également à l'initiative de manifestations fédératrices.

SOUTENIR LES PRATIQUES SPORTIVES

Le centre aquatique intercommunal « La vague » fête ses 3 ans. En 2016, il a accueilli 224 000 visiteurs dont 3 400 scolaires et 8 000 adhérents des clubs sportifs.

Le centre Aquatique « La vague » a accueilli 6 établissements en charge de personnes en situation d'handicap.

Afin de favoriser la pratique sportive tout en permettant la découverte des sites exceptionnels de son territoire, l'agglomération a coorganisé le **Tour Paris-Saclay**, avec l'OC GIF. En 2016, l'évènement s'est déroulé le dimanche 12 juin et a proposé aux « vttistes » amateurs ou confirmés, 5 circuits de randonnées de 12 à 80 km. Les 727 participants ont pu découvrir le patrimoine du territoire : parc du Château de Villiers-le-Bâcle, étangs de Saclay, abbaye de Limon, viaduc des Fauvettes, forêt domaniale de Verrières-le-Buisson, ferme de Viltain, jardins de Cocagne...

45 000 euros de subventions ont été alloués en 2016. Citons, par

exemple, le Critérium cycliste professionnel de Longjumeau, ou encore, le Challenge des jeunes 5-15 ans du CAO Rugby d'Orsay.

FAVORISER L'ACCÈS À LA CULTURE

Le réseau des **conservatoires intercommunaux** favorise la découverte, l'apprentissage et la pratique artistique de la musique, de la danse, du théâtre et des arts plastiques. 7 conservatoires composent ce réseau et ont accueilli 3 500 élèves durant l'année 2016-2017. 77 disciplines y sont enseignées.

En partenariat avec l'Éducation Nationale, l'agglomération propose aux élèves résidant dans les communes de l'agglomération, la possibilité de suivre des activités artistiques approfondies sur leur temps scolaire, à travers les **Classes à Horaires Aménagés [CHA]**. Deux d'entre elles sont dédiées aux arts de la scène (CHAAS) et s'adressent aux élèves de CM1 et CM2 de Palaiseau. En collaboration avec le Conservatoire à Rayonnement Départemental (CRD) de la vallée de Chevreuse, les élèves de la 6^e à la 3^e peuvent, quant à eux, intégrer une des quatre classes à horaires aménagés dédiées à la musique, à la danse, ou à la découverte de plusieurs disciplines (CHAM, CHAD, CHADEC). En 2016, 175 élèves ont bénéficié de ces classes à horaires aménagés.

Le réseau de 15 **médiathèques intercommunales** compte, quant à lui, 22 000 abonnés. Dans le cadre de ses missions d'animation du territoire, les médiathèques mènent

36

224 000
usagers
dont **3 400** scolaires



Centre aquatique intercommunal "La Vague" à Palaiseau

nent de nombreuses actions, en partenariat avec les acteurs culturels du territoire. Ainsi, ont été proposés :

- le mois du film documentaire, en partenariat avec les centres culturels et cinémas,
- la First Lego League, à Saint-Louis aux USA, avec le club Ulis Robotique,
- le Festival des arts mêlés, avec les communes des Ulis, de Gometz-le-Châtel, Gif-sur-Yvette et Orsay.

ANIMER LE TERRITOIRE

Par ailleurs, 36 événements culturels de rayonnement intercommunal ont été soutenus par la Communauté d'agglomération, pour un montant total de plus de 100 000 €. La 12^e édition du festival itinérant des arts du cirque et de la rue, Ah! Les beaux jours s'est déroulée durant quatre week-ends dans six communes du territoire : Bures-sur-Yvette, Gif-sur-Yvette, Gometz-le-Châtel, Igny, Marcoussis et Saclay. Les concerts inattendus du NouvelAn ont rassemblé, quant à eux, plus de 2 200 spectateurs lors des représentations qui ont eu lieu à Massy, Longjumeau et Villebon-sur-Yvette. La Lan-Party à Villebon-sur-Yvette, le festival BD Essonne à Igny, les Guinguettes de l'Yvette à Palaiseau et Villebon-sur-Yvette ont également bénéficié de ce soutien.

ANCER UNE IDENTITÉ

Avec la présence d'établissements d'enseignement supérieur et de centres de recherche de

Vents d'Automne aux Ulis



ZOOM SUR

LES CONSERVATOIRES SUR SCÈNE

Les conservatoires intercommunaux ont proposé concerts, spectacles, auditions et animations tout au long de l'année :

- Vents d'automne à l'espace Boris Vian des Ulis, le 2 octobre.
- Concerts symphoniques à Palaiseau et Igny, les 2 et 3 décembre.
- Concert d'ouverture des 50 ans du CRD à Orsay, le 4 décembre
- Scènes ouvertes aux musiques amplifiées, à Saclay, du 7 au 9 avril

haut niveau sur son territoire, la Communauté d'agglomération soutient la culture scientifique auprès du grand public.

À l'occasion de la **Fête de la science**, une cinquantaine d'animations a été proposée sur 19 lieux : médiathèques intercommunales, équipements communaux et établissements d'enseignement supérieur.

Le **Prix du livre scientifique** permet, quant à lui, de faire découvrir 6 ouvrages dans les catégories adultes et jeunesse. Les habitants sont invités à voter pour leur livre préféré et déterminer ainsi les lauréats des différentes catégories. ●

RÉNOVER ET CONSTRUIRE DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS

La Communauté d'agglomération s'engage dans la rénovation et la construction d'équipements culturels et artistiques afin d'offrir de bonnes conditions d'enseignement et permettre une diffusion de qualité.

UN NOUVEAU BÂTIMENT POUR LE CRD



Les travaux du nouveau Conservatoire à rayonnement départemental (CRD) ont démarré en mars 2016. Sa 1^{re} pierre a été officiellement posée le 17 juin. Situé à l'entrée du campus de l'Université Paris-Sud, à Orsay, ce projet majeur de la Communauté d'agglomération permettra de regrouper l'essentiel des activités musicales, théâtrales et chorégraphiques qui sont aujourd'hui réparties sur plusieurs sites.

D'une surface totale d'environ 3 000 m², le nouveau conservatoire abritera notamment 25 salles de cours individuels d'instruments, 5 salles de cours de culture musicale et une salle d'audition de 80 places. 4 grands studios de danse, 2 salles d'art dramatique et un auditorium de 300 places sont également prévus. Plus d'un millier d'élèves y sera accueilli dès début 2018. Les inondations du 31 mai 2016 ont engendré des travaux complémentaires et un rallongement des délais.

D'un coût de 16 millions d'euros, la construction du CRD de la vallée de Chevreuse est financée à 55 % par la Communauté d'agglomération, avec le soutien de la région (19,5 %), du Département (19 %) et de la Ville d'Orsay (6,5 %).

UN CRI À VERRIÈRES-LE-BUISSON

Le Conservatoire à Rayonnement Intercommunal de Verrières-le-Buisson s'installe dans le futur pôle culturel communal Bernard Mantienne. Construit en 1976, l'ancien bâtiment du Colombier doit bénéficier de travaux de rénovation-extension. La pose de la 1^{re} pierre du nouveau bâtiment a eu lieu au début du mois d'avril. Le nouveau conservatoire disposera de salles d'enseignement adaptées, d'un auditorium d'environ 130 places et d'une salle de spectacle. L'ouverture est prévue début 2018. Le coût total des travaux s'élève à 11 millions d'euros, financés à hauteur de 60 % par la Communauté d'agglomération.

LA PASSERELLE FAIT PEAU NEUVE

Inauguré le 17 septembre, le théâtre de la Passerelle, à Palaiseau, a été conçu pour accueillir un large choix d'événements et de spectacles. Équipée de gradins mobiles, la salle peut accueillir 360 personnes assises et environ le double en configuration debout. D'une surface de 110 m², la scène permet de présenter un large choix de disciplines artistiques. Ancienne salle des fêtes de la ville, ce nouvel équipement intercommunal a coûté environ 6 millions d'euros, dont 4,5 millions d'euros financés par la Communauté d'agglomération. ●





- 01** Fête de la science à Plaiseau
- 02** Médiathèque de Gometz-le-Châtel
- 03** Tour Paris-Saclay à Bures-sur-Yvette
- 04** Concerts inattendus du nouvel an à Massy

UNE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION EXEMPLAIRE



FINANCES


LE PREMIER BUDGET DE L'AGGLOMÉRATION

Lors du conseil communautaire du 6 avril 2016, les élus ont voté, à l'unanimité, le premier budget de transition lié à la création de l'agglomération. D'un montant total de plus de 325 millions d'euros, il a été établi selon les principes suivants :

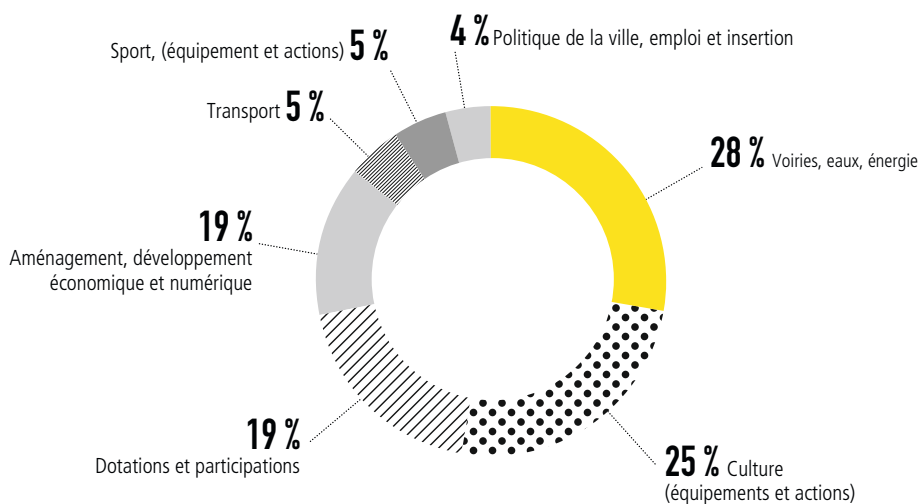
- maintien des investissements en cours (coups partis) et de la politique des subventions 2016,
- harmonisation des taux d'imposition,
- poursuite des compétences existantes dans les ex-agglomérations.

46%
D'AUTOFINANCEMENT
des investissements

11,5 millions
D'ÉPARGNE BRUTE



3,5 ans
DURÉE DE REMBOURSEMENT
de l'intégralité de la dette



Budget primitif par politiques publiques

LE COMPTE ADMINISTRATIF

Cette première année d'existence est une année de transition, qui a permis d'assurer une continuité de fonctionnement et de projets.

En 2016, les **recettes de fonctionnement** s'élèvent à 242,5 millions d'euros, tandis que les **dépenses de fonctionnement** s'élèvent à 225,3 millions d'euros. Les impôts et taxes constituent la principale ressource en fonctionnement (67%). D'un montant de 127,7 millions d'euros, les attributions de compensations destinées aux communes représentent la principale dépense de fonctionnement (57%), suivent les charges à caractère général (19%) et les frais de personnel (10%).

Concernant les **recettes d'investissement**, elles s'élèvent à 24,7 millions d'euros et 44,9 millions d'euros pour les **dépenses d'investissement**.

L'autofinancement s'élève à 46%. Les autres recettes d'investissement sont principalement constituées par les subventions d'équipement à hauteur de 25%. Un emprunt de 5 millions d'euros a permis de financer l'ensemble des investissements.

40,5 millions d'euros sont consacrés aux dépenses d'équipement : requalification de la zone d'acti-

vité économiques La Vigne aux Loups (8,4 millions d'euros), entretien et gestion de la voirie (8,1 millions d'euros), construction du CRD de la vallée de Chevreuse (5,3 millions d'euros), Très Haut Débit (2 millions d'euros)...

LE PACTE FINANCIER ET FISCAL DE SOLIDARITÉ

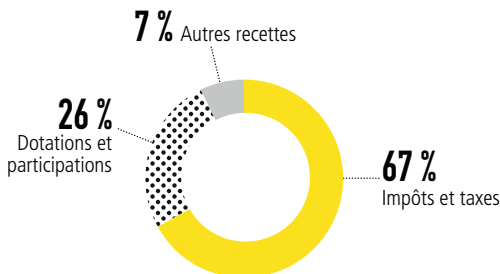
Le Pacte financier et fiscal de solidarité (PFFS) définit et formalise les liens financiers, fiscaux et donc budgétaires entre les communes et la communauté dans un cadre global. Il précise les moyens du projet de territoire pendant la durée du mandat et au-delà, jusqu'en 2022, ainsi que les efforts d'efficacité et l'exigence de sobriété dans l'utilisation des fonds publics.

Celui-ci s'est construit au cours du dernier trimestre 2015 et de l'année 2016 de manière itérative entre l'agglomération et les communes avec la commission communautaire « Finances, Schéma de mutualisation, ressources humaines, services aux petites communes », et par validations régulières du Bureau et du Conseil communautaires, en lien avec l'élaboration du projet de territoire et le transfert de compétences.

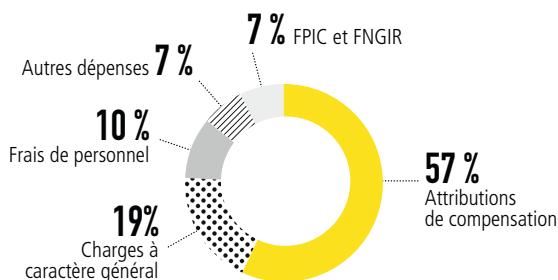
Les trois grandes orientations du Pacte financier et fiscal de solidarité sont :

- la maîtrise des dépenses et des recettes de fonctionnement
- la mise en œuvre d'un plan pluriannuel d'investissement
- la solidarité financière et l'accompagnement des communes.

Le 6 avril 2016, les élus ont voté les grandes lignes de ce pacte. Il a été adopté dans sa version complète et définitive lors de la séance du Conseil communautaire du 16 novembre 2016. ●



Recettes de fonctionnement



Dépenses de fonctionnement

Flashez pour consulter le PFFS en ligne ou rendez-vous sur paris-saclay.com



RESSOURCES HUMAINES

DIRECTION GÉNÉRALE

L'organisation administrative s'articule en 4 pôles, pilotés par la Direction générale, qui anime et coordonne les activités de la Communauté d'agglomération.

Philippe MAITRE, *Directeur général des services*

Pôle développement économique et innovation

Axelle CHAMPAGNE

Directrice générale adjointe

- Pépinières d'entreprises, création d'entreprises, entrepreneuriat
- Immobilier d'entreprises et relations avec les entreprises
- Innovation et relations avec les organismes de recherche

Pôle aménagement du territoire et mobilités

Jean-Pierre ABBADIE

Directeur général adjoint

- Projets urbains
- Aménagement et parcs d'activités
- Urbanisme et habitat
- Mobilités et transports
- Très Haut Débit, développement numérique et système d'informations géographiques

Pôle services techniques

Richard LE COMPAGNON

Directeur général des services techniques

- Voirie
- Patrimoine et construction
- Espaces publics, réseaux, circulations douces
- Eau, assainissement, hydraulique
- Énergies
- Collecte et traitement des ordures ménagères

Pôle services à la population

Christa NIZET

Directrice générale adjointe

- Affaires culturelles et tourisme
- Sports
- Politique de la ville, actions sociales, santé, gens du voyage et logement
- Emploi et insertion
- Environnement, développement durable, agriculture

Pôle ressources

Isabelle DE MIGUEL (depuis juil. 2017)

Directrice générale adjointe

- Finances
- Ressources humaines
- Informatique et NTIC
- Transferts, commande publique et moyens généraux

CABINET DU PRÉSIDENT

- **Thibault de SADE**, *Directeur de Cabinet*
- **Éric SIEBERATH**, *Directeur de Cabinet adjoint*
- **Claire CAUCHETIER**, *Conseillère*
- **Angela RAGENARD**, *Directrice de la Communication*

BILAN SOCIAL

Les missions de la Communauté d'agglomération sont assurées, au 31 décembre 2016, par 539 agents.

Tous les agents ont été intégrés à la nouvelle agglomération lors de sa création au 1^{er} janvier 2016.

69% des effectifs sont titulaires de la fonction publique territoriale, tandis que 31% sont contractuels. 24% des effectifs sont des agents de catégorie A, 40% en B et 36% en C.

La structure des effectifs de la Communauté Paris-Saclay est marquée par l'importance de la filière culturelle avec 51,20% des agents contre seulement 13% pour les autres structures intercommunales d'Île-de-France.

Les femmes et les hommes sont répartis de manière plus équilibrée qu'au plan national (54% de femmes contre 60,6% sur l'ensemble de la fonction publique territoriale). La proportion des agents contractuels femmes (50%) est quant à elle bien inférieure à la moyenne nationale (70,2%).

Les femmes sont davantage re-

présentées au sein des catégories A et B, ce qui s'explique par une plus grande féminisation dans les filières administratives et culturelles.

La moyenne d'âge des agents est de 45,29 ans au 24 octobre 2016. La part des moins de 30 ans (8,16%) est légèrement inférieure à la moyenne dans la fonction publique territoriale (10,9%). La part des plus de 50 ans (38,96%) est, quant à elle, légèrement supérieure à la moyenne dans la fonction publique territoriale (37,5%). Le taux d'absentéisme s'élève à 5,05%, contre 9,20% au plan national.

1 161 jours de formation ont été réalisés en 2016. 47% des agents sont partis au moins une fois en formation en 2016. Le taux de réalisation du plan de formation est de 67% en 2016. L'organisation des formations, en intra, a permis de mieux maîtriser le cahier des charges des formations ainsi que l'organisation et la composition des groupes.

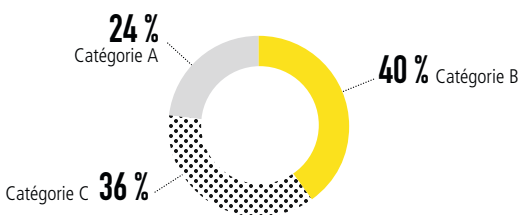
La masse salariale représente 19 506 815€ du budget des ressources humaines. L'essentiel des postes provient des transferts des communes et est financé par les attributions de compensation de celles-ci.

571 354€ ont été consacrés à l'action sociale.

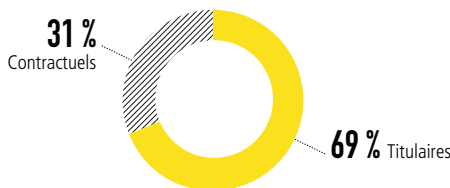
ZOOM SUR

JOURNAL INTERNE

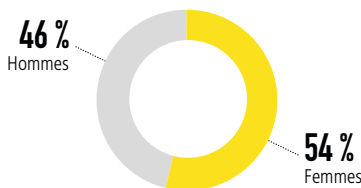
Un site Intranet ainsi qu'une lettre d'information mensuelle, « Entrenous », ont été lancés pour communiquer auprès des agents de la Communauté d'agglomération. Actualités, informations pratiques, coups de projecteur sur des services ou des agents, ces supports permettent d'informer l'ensemble des agents communautaires et de créer du lien entre eux.



Répartition par catégorie



Répartition des statuts



Répartition par sexe

COMMUNICATION

Expliquer l'intercommunalité, ses compétences et ses services, aux différentes cibles et ancrer une image sont des enjeux stratégiques au lendemain de la fusion. Plus de 50 projets de communication ont été menés durant l'année 2016.



UN NOUVEAU LOGO

**PARIS
SACLAY** ●
Communauté d'agglomération

Lors du Bureau communautaire du mercredi 11 mai 2016, les élus ont choisi le nouveau logo de l'agglomération. Lumineux, moderne et fort, il s'inscrit dans une dynamique collective et renforce une marque de territoire en devenir. La typographie choisie, la GOTHAM, véhicule un sentiment de stabilité et de modernité. Les deux ronds, élément graphique partagé avec les acteurs clé que sont l'Établissement Public d'Aménagement Paris-Saclay et l'Université Paris-Saclay, sont déclinés en jaune, symbole du rayonnement de l'agglomération et de son énergie.

UN NOUVEAU MAGAZINE

Le 1^{er} numéro du magazine de l'agglomération est paru courant juin 2016. Intitulé « Paris-Saclay, le mag », ce trimestriel, tiré à 148 000 exemplaires, est distribué dans toutes les boîtes aux lettres du territoire et envoyé auprès de 800 partenaires. Le nouveau magazine de la Communauté Paris-Saclay répond à plusieurs objectifs : expliquer l'action de l'agglomération et les projets portés par les élus communautaires des 27 communes ; ancrer l'image d'un territoire d'exception, innovant, moderne et vert ; faire partager, aux habitants, une histoire commune. La maquette a été élaborée au regard de ces objectifs : un rubricage simple, des textes courts, de nombreuses illustrations ainsi qu'une page infographie reprenant les éléments clé du dossier.

L'AGGLOMÉRATION WEB 2.0

Bien que disposant d'un site internet temporaire mis en ligne dès le 1^{er} janvier 2016, la Communauté Paris-Saclay se lance dans la création de son **nouveau site internet**, dès le mois de juin. Durant la phase de diagnostic, qui s'est déroulée de juin à juillet l'ensemble des services ont été consultés afin de recueillir leurs attentes et leurs suggestions. Le site internet a été officiellement lancé lors des vœux aux partenaires, en janvier 2017. Facebook, Twitter, Instagram, YouTube puis LinkedIn... l'agglomération développe sa présence sur les différents réseaux, tandis que 5 **sites internet dédiés** aux événements de l'agglomération ont été développés en interne. ●



SOLIDARITÉ INTERCOMMUNALE

Pour garantir l'efficacité de son action et développer des réponses pragmatiques au service des communes et des habitants, la Communauté d'agglomération met en place un partenariat renforcé avec les villes, qui porte sur des missions opérationnelles et fonctionnelles.

OPEN DATA

La Communauté d'agglomération a retenu l'entreprise OpenData-Soft pour la création de son portail Open data. Développé durant l'année 2016, il a été lancé, fin janvier 2017, avec le site internet de l'agglomération. Ce portail est ouvert à tous les acteurs du territoire, dont les 27 communes qui, pour la plupart, sont soumises à l'obligation d'ouverture de leurs données publiques.

DÉVELOPPEMENT D'UN SYSTÈME D'INFORMATIONS GÉOGRAPHIQUES

Une vingtaine d'applications cartographiques a été réalisée, ainsi que 5 applications spécifiques, comme BizMap qui donne accès à toute l'offre immobilière dans les parcs d'activités de l'agglomération.

SOUTIEN AUX COMMUNES

La Communauté d'agglomération Paris-Saclay a soutenu, à hauteur de 3,9 millions d'euros, les projets d'investissements communaux. Par ailleurs, les services tech-

niques ont assuré l'ingénierie de projets communaux tel que celui du réaménagement du centre-bourg d'Igny, mené en étroite relation avec les services de la ville. Les travaux ont démarré cette année et devraient être achevés en 2018. L'agglomération a également assuré la maîtrise d'ouvrage des travaux d'aménagement urbain (réseaux de gaz, eau et électricité, voies piétonnes et cyclables, parkings...) sur les voiries du réseau communautaire. Elle a aussi apporté ses services d'ingénierie en assurant le montage puis la conduite d'opération du centre de loisirs de Gometz-le-Châtel.

PLAN LOCAL D'URBANISME

La Communauté d'agglomération a accompagné les communes de Gometz-le-Châtel, Igny, Saint-

Aubin, Vauhallan, Villiers-le-Bâcle, dans la révision de leur Plan local d'urbanisme (PLU).

AUTORISATION DU DROIT DES SOLS

Les communes de Gometz-le-Châtel, Vauhallan, Villiers-le-Bâcle, Saclay, Saint-Aubin, Igny ont transféré la gestion des autorisations du droit des sols à l'agglomération. Environ 450 dossiers ont été instruits durant l'année 2016. Les communes de Chilly-Mazarin, les Ulis et Montlhéry ont, par ailleurs, bénéficié de la mise à disposition ponctuelle d'un agent instructeur. Enfin, certaines communes ont pu être accompagnées sur des dossiers complexes et des contentieux. ●

45

450 dossiers DU DROIT DES SOLS



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2016
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PARIS-SACLAY

Directeur de publication : Michel BOURNAT, Président
Vice-président en charge de la communication : Jean-Paul BENEYTOU
Directeur de la rédaction : Éric SIEBERATH

Directrice de la communication/Coordination éditoriale : Angela RAGENARD
Rédaction : Angela RAGENARD, Isabelle LEYDIER, Olivier FERMÉ
Conception graphique : Communauté d'agglomération Paris-Saclay, Annabelle FÉRAL,
Crédits photos : ©Ingérop + Systra + Richez_Associés, Lionel ANTONI,
Alain BEGUERIE, Vincent COLIN, Communauté Paris-Saclay,
Établissement Public d'Aménagement Paris-Saclay, Alexis HARNICHARD,
Jean-Michel MOLINA-©birdyfly, Alain PEROLAT, Fotolia.
Imprimerie : Desbouis Gresil imprimeur



Parc Orsay Université - 1 rue Jean Rostand 91898 Orsay cedex
Tél. 01 69 35 60 60 - www.paris-saclay.com

📍 Communauté Paris-Saclay 🌐 @comparissaclay

